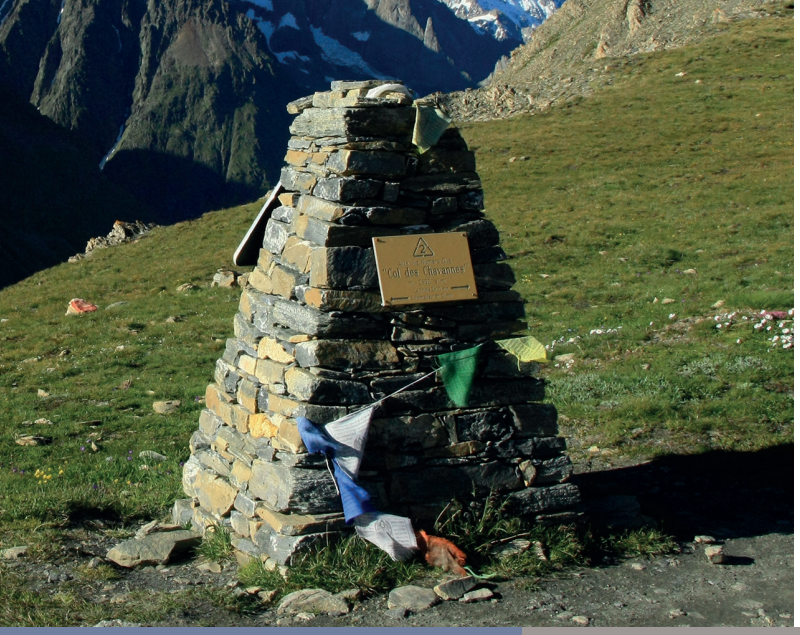

FRAT
FORMER, ACCOMPAGNER, DÉVELOPPER

FONDAZIONE MONTAGNA SICURA
MONTAGNE SÛRE

Synthèse
et Feuille de route

TRANSITION ECOLOGIQUE ET ADAPTATION DES MÉTIERS DE LA MONTAGNE

- ☑ CHANGEMENT CLIMATIQUE
- ☑ COMPETÉTENCES
- ☑ MONTAGNE
- ☑ COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

2021-2-FR01-KA210-VET-000048825

Cofinancé par l'Union européenne

Erasmus+

Synthèse du Projet

Les territoires de montagne sont confrontés à divers défis d'adaptation en raison des changements climatiques, socio-économiques et politiques. Afin de prévoir les évolutions à venir dans ces domaines et d'anticiper les besoins en compétenes des professionnels de la montagne, il a été retenu nécessaire de mener une prospective approfondie.

Dans cette optique, l'AFRAT (Association pour la Formation des Ruraux aux Activités du Tourisme) et la Fondation Montagne sûre ont collaboré, en transfrontalier entre France et Italie, pour partager des constats et des pistes d'action communes de part et d'autre des Alpes.

Le projet Transition Écologique et Adaptation des Métiers de la Montagne (TEAMM) - financé dans le cadre du programme Erasmus+ de l'Union Européenne - a eu pour objectif principal de comprendre l'impact du changement climatique sur l'évolution des métiers de la montagne, en France et en Italie, et de proposer des adaptations des parcours de formation au niveau transalpin. Le territoire d'intervention concerne le Massif des Alpes franco-italiennes, plus précisément la Vallée d'Aoste et la Région Auvergne Rhône-Alpes. Le projet s'est déroulé de mars 2022 à septembre 2023.

Les objectifs du Projet TEAMM :

- Identifier des actions de formation capables de répondre aux nouveaux besoins du marché du travail en évolution continue dans le milieu montagnard d'une part et d'autre des Alpes ;
- Proposer des pistes concrètes d'action aux décideurs politiques pour faire face aux adaptations nécessaires pour la transition écologique des métiers en montagne ;
- Innover et proposer des parcours de formation transalpins conjoints, inexistants à l'état actuel dans le secteur concerné.

Les groupes cibles étaient les professionnels de la montagne, tels que les moniteurs de ski, les guides de haute montagne, les accompagnateurs en moyenne montagne, les moniteurs de VTT, les moniteurs d'escalade, les moniteurs d'eaux vives, les guides touristiques, les professionnels de l'hébergement touristique (gardiens de refuge, hôtellerie, restauration) et de l'agriculture ainsi que les représentants institutionnels français et italiens (Régions, Interprofessions…).

LES PARTENAIRES

L'AFRAT est une association pluriactive et multidisciplinaire. Depuis plus de 50 ans, elle contribue durablement au développement, à la préservation et à l'attractivité des territoires ruraux et de montagne.

FONDATION MONTAGNE SÛRE
Depuis son institution en 2002, la Fondation fonctionne comme un centre opérationnel et de recherche appliquée sur le territoire de haute montagne et des risques naturels.

LA MISE EN PLACE D'ACTIONS POUR COMPRENDRE LES ATTENTES DES PROFESSIONNELS ET PROPOSER UNE FEUILLE DE ROUTE

Au-delà de l'ensemble des travaux et collaborations techniques mises en oeuvre au niveau transfrontalier entre l'AFRAT et la Fondation Montagne sûre (réunions transfrontalières, travail technique, partage de connaissance), 3 séquences riches d'enseignements ont été mises en place en étroite collaboration avec les professionnels de la montagne :

Les principaux résultats à retenir :

Diagnostic COMPÉTENCES MONTAGNE

- Une enquête en ligne a été réalisée en France au printemps 2021 par l'AFRAT, puis adaptée et diffusée en Italie auprès des groupes cibles pendant l'été 2022. Cette initiative collaborative, visant à obtenir une vision transalpine de l'influence des changements climatiques sur les métiers de la montagne (contexte d'exercice, métiers et compétences), a impliqué 4000 professionnels, dont 300 ont répondu à l'enquête ;

QUESTION DE LA NÉCESSAIRE ADAPTATION DES COMPÉTENCES

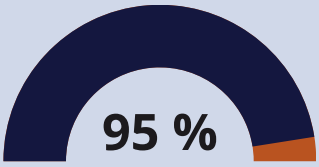

94,7% en France
95,7% en Italie

une réponse unanime autour d'un besoin d'adaptation des compétences.

QUELLES COMPETÉNCES? LES PRIORITÉS

3 domaines de compétences à développer prioritairement

extrait 3 domaines de compétences jugés "absolument prioritaire" pour s'adapter oux défis de demain /sur la base de 12 choix possibles

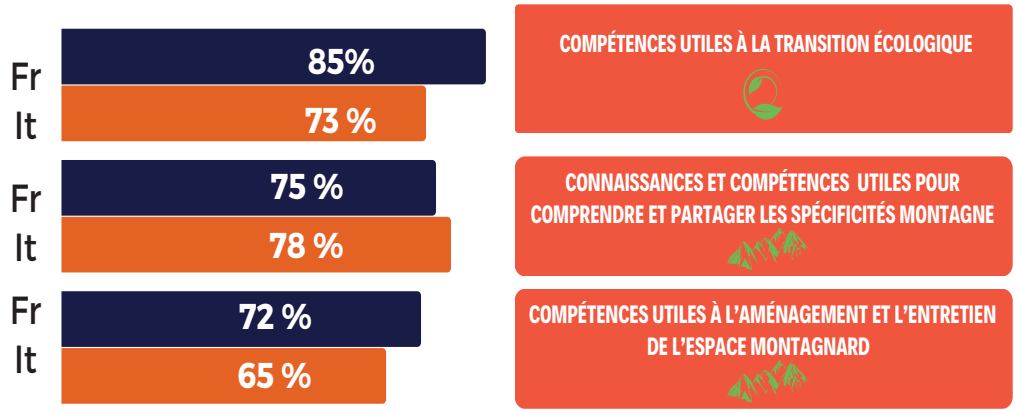

Une Journée de Restitution

- L'analyse conjointe des deux questionnaires réalisés a été présentée à un public de plus de 150 personnes le 24 novembre 2022 à Chambéry, dans le cadre du Festival International des Métiers de Montagne. Une table ronde a également permis aux représentants des associations professionnelles des métiers de la montagne de partager leurs témoignages, enrichissant ainsi le débat sur les futures adaptations nécessaires.

Deux ateliers collaboratifs

- À Saint-Pierre, Vallée d'Aoste - Italie et à Autrans - France respectivement le 4 mai 2023 et le 7 juin 2023 ont été organisés deux ateliers collaboratifs. Ces ateliers ont rassemblé plus de 30 professionnels français et italiens qui ont activement participé aux discussions et aux échanges.

Ateliers partecipatifs	Participants Italiens	Participants Français	Secteurs représentés
Atelier en Italie	17	7	★ Hébergements touristiques ★ Organismes de formation ★ Encadrement sportif ★ Institutions publiques
Atelier en France	3	9	★ Hébergements touristiques ★ Organismes de formation ★ Encadrement sportif ★ Scientifiques ★ Institutions publiques
Total	20 dont 3 qui ont participé aux 2 atéliers	16 dont 4 qui ont participé aux 2 atéliers	

Il RESSORT DE CES DIFFERENTS TEMPS DE MOBILISATION DES PROFESSIONNELS DE LA MONTAGNE :

Une volonté ou nécessité de

1. Renforcer le partage et le transfert de compétences au niveau transfrontalier
2. Partager et vulgariser la donnée scientifique existante au niveau local et trans-national
3. Développer et mettre à disposition des besoins de contenus formatifs et de connaissances par métier et de façon inter-professionnelle, en relation avec les enjeux de la transition et du changement climatique
4. Accompagner concrètement les professionnels dans la transition (au niveau de la technique, des modèles économiques, des offres et dans la relation client)
5. Favoriser la culture du changement au sein des professions de la montagne
6. Ancrer une culture commune d'une montagne vivante et durable
7. Travailler de façon décloisonnée et en multi-partenarial sur le sujet de la transition

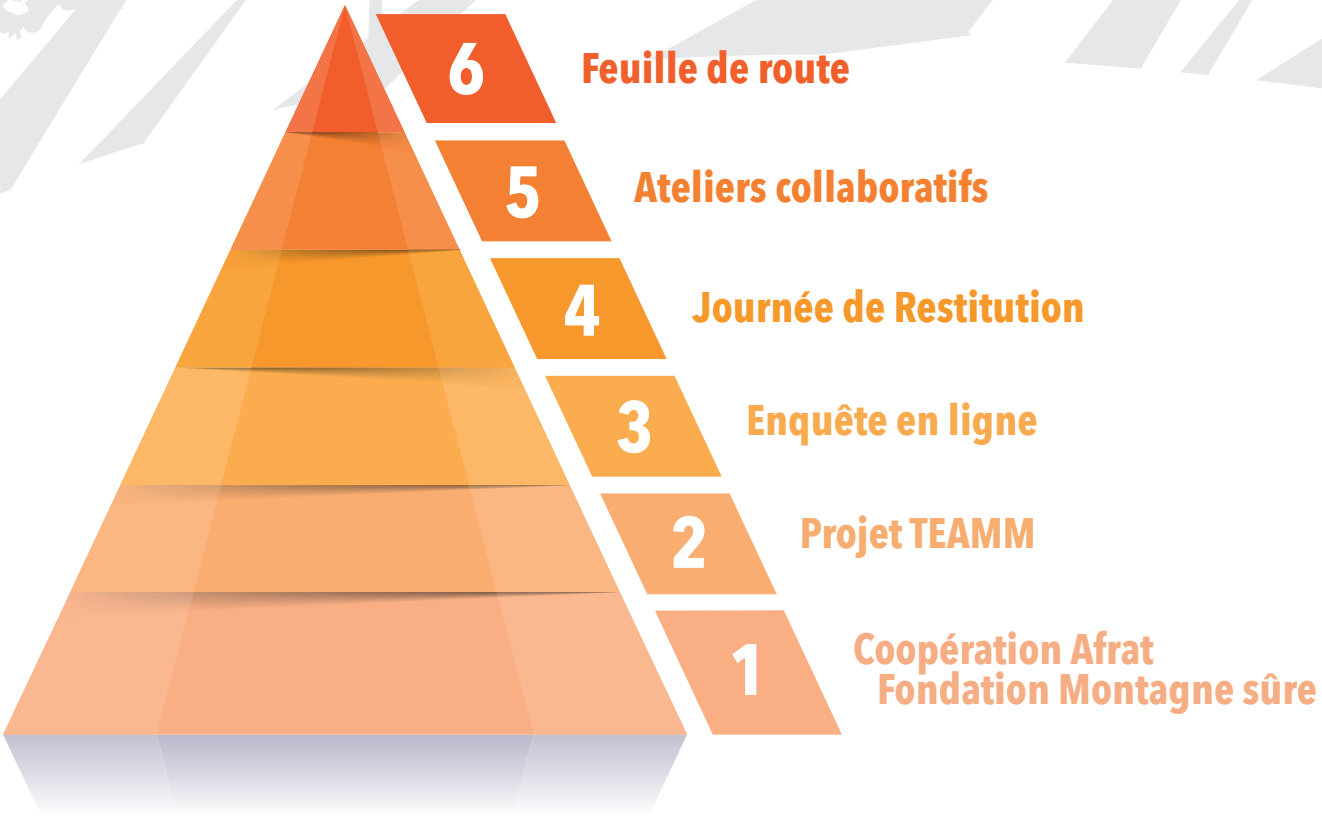

PROPOSITION DE FEUILLE DE ROUTE ET PERSPECTIVES GENERALES

Les perspectives générales découlant de la feuille de route pour la suite du travail peuvent ainsi être résumées :

1 **Favoriser la mise en réseau transfrontalière des professionnels de la montagne, notamment par la création et l'animation d'un réseau transfrontalier des professionnels de la montagne travaillant sur l'adaptation des métiers aux changements climatiques**

Le Réseau sera le lieu pour débattre et échanger sur les besoins évolutifs de compétences des professionnels de la montagne et proposer des actions concrètes utiles collectivement.

- Développement d'un réseau entre Associations / Catégories professionnelles (Guides, Moniteurs de ski, Accompagnateurs moyenne montagne, etc.), Collèges professionnels, Responsables régionaux (de la formation professionnelle), en vue de rendre permanents les échanges et les confrontations transfrontalières sur les bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques et d'adaptation en général des métiers de la montagne ;
- Développement d'actions permettant des avancées collectives et de décloisonner certains sujets :

◦ **L'identification des besoins de contenus formatifs techniques et de connaissances par métier :**

✓ Veille au niveau transfrontalier et européen des solutions formatives pouvant contribuer aux enjeux d'adaptation des professionnels de la montagne ;

✓ Travail avec les différents syndicats professionnels et branches pour identifier régulièrement les besoins ;

◦ **La mise en adéquation et l'innovation de parcours professionnels des deux côtés de la frontière, par une approche conjointe, en valorisant les profils propres à la montagne ;**

◦ **Le travail et la valorisation d'initiatives sur les bonnes pratiques pour favoriser la culture du changement et de l'adaptation :**

✓ Recueil de témoignages de pairs, valorisation d'avantages économiques, concurrentiels, sociaux à s'engager dans des démarches d'adaptation ;

✓ Partage et valorisation de dispositifs de formations attractifs et cohérents pour les professionnels sur ces questions ;

✓ Proposition de mécanismes incitatifs pour que les acteurs s'impliquent ou puissent bénéficier d'une reconnaissance (symboliquement ou financièrement) ;

◦ **Facilitation du travail des corporations pour accompagner l'évolution des compétences pour le renforcement des capacités d'adaptation des professionnels :**

✓ Accompagnement de la multi-activité ou multi-compétences (apports d'information sur les mécanismes et formations possibles, soutien des OPCO, des financeurs publics, etc.) ;

- ✓ Mise en place d'actions communes d'accompagnement et d'audit permettant de mesurer l'impact environnemental des activités professionnelles ;
- ✓ Proposition d'outils d'accompagnement méthodologiques pour que les professionnels de la montagne soient des acteurs impliqués sur ces questions de transition ;
- ✓ Incitation et accompagnement des réseaux professionnels pour aller vers des actions en faveur de la Convention pour le climat par exemple ;

- ○ **La structuration d'une base de données sur laquelle les corporations de la montagne s'accordent :**

- ✓ Recensement de la donnée et sélection concertée ;
- ✓ Vulgarisation en fonction des cibles (pros, clients, acteurs locaux) ;
- ✓ Diffusion, suivi, actualisation ;

- ○ **Le développement d'une culture *montagne* commune relative aux changements climatiques :**

- ✓ Contribution au renforcement de la « culture commune » des professionnels ou futurs professionnels pour une montagne vivante et durable ;
- ✓ Argumentation partagée, messages communs ;
- ✓ Accompagnement à la transmission ;

- **Actions collectives auprès des structures de tutelle de la formation professionnelle pour faire intégrer les enjeux du changement climatique dans les dispositifs :**

✓ Auprès des ministères pour faire évoluer les référentiels « métiers » et référentiels de formation ;

✓ Auprès des OPCO pour faire entrer la question de la « transition » dans le « coeur de métier » des professions (afin de permettre des prises en charge par les OPCO) => nécessité de travail avec les organismes de formation pour innover et proposer des offres sur ces questions ;

- À termes, on prévoit l'élargissement du réseau transfrontalier, de proximité, à un contexte alpin plus vaste, via la confrontation avec d'autres réalités alpines (Suisse, Tyrol, Slovénie, Pyrénées, nord Europe…), le lancement d'actions de benchmarking via le développement / gestion d'autres projets de coopération soutenus par l'Union européenne.

Ledit Réseau sera coordonné pour la France par l'AFRAT et pour l'Italie (Région Autonome Vallée d'Aoste) par la Fondation Montagne sûre en collaboration avec l'Institut Agricole régional (IAR de la Vallée d'Aoste) et l'IPRA (École Hôtelière de la Vallée d'Aoste).

2 Soutenir l'intégration de nouvelles compétences dans la formation diplômante (*en Italie « formazione iniziale »*) d'une part et d'autre des Alpes

- **Soutien à la définition et au lancement de nouveaux profils professionnels transfrontaliers répondant aux nouveaux besoins du marché du travail en évolution continue dans le milieu montagnard d'une part et d'autre des Alpes, sur la base des exigences du Réseau transfrontalier**

✓ Le cas du Diplôme de Gardien de Refuge :

- Un partage de compétences transfrontalier (de la France vers l'Italie) pourrait se mettre en place pour développer un Diplôme de Gardiens de Refuge reconnu en Vallée d'Aoste ;
- Pour mettre en oeuvre ce « transfert », mise en place d'une analyse des besoins et des spécificités règlementaires en Italie, des possibilités de déploiement (structure et modalités de mise en oeuvre, modalités de reconnaissance, etc.) ;

✓ En parallèle, les travaux transfrontaliers pourront contribuer en France à l'adaptation du Diplôme national aux enjeux du changement climatique et ainsi renforcer le dispositif français.

- **Soutien à l'intégration des thèmes de l'adaptation aux changements climatiques dans les différents parcours de formation existants des profils de la montagne :**

✓ Développement d'actions de "formation de formateurs" dans les organisations en charge de former des professionnels de la montagne ;

✓ Mise à disposition des organisations en charge de former des professionnels de la montagne des contenus régulièrement mis à jour sur le changement climatique et adaptation possible ;

✓ Sur la base des recommandations du réseau transfrontalier (point 1), travail d'information et de plaidoyer après des ministères en charge des Diplômes, des branches professionnels et des établissements certificateurs ;

✓ Développement d'un socle de formation transversal à l'ensemble des futurs professionnels autour de la culture montagne (intégrant une approche "territoires de montagne", prenant en compte l'ensemble de l'écosystème "montagne" et les enjeux du changement climatique) ou développement de pré-certifications "Montagne".

- **Appui à l'innovation et à l'expérimentation en matière de diplômes et d'objectif de reconnaissance européenne des formations :**

✓ Réflexion et prospectives pour le développement de nouvelles certifications répondant aux enjeux d'adaptation des territoires de montagne au changement climatique ;

✓ Expérimentation et recherche transfrontalière pour la certification d'un parcours autour de la polycompétences en montagne et de la transition ;

✓ Meilleure appropriation des mécanismes et possibilités de reconnaissance européenne.

3 Innover dans les offres de formation continue pour les professionnels de la montagne pour répondre aux enjeux du changement climatique

Identifier et mettre en oeuvre des actions de formation et d'accompagnement capables de répondre aux enjeux du changement climatique et aux nouveaux besoins du marché du travail, en évolution continue dans le milieu montagnard de part et d'autre des Alpes.

- **Développement de contenus techniques de formation spécifique aux enjeux des professionnels de la montagne :**

✓ Modules spécifiques sur le changement climatique ;

✓ Modules sur l'évolution de la sécurité et la gestion des risques du fait du changement des profils ;

✓ Modules sur l'adaptation des milieux naturels en montagne face au changement climatique pour adapter son activité et mieux l'expliquer ;

✓ Modules sur les techniques de médiation et sensibilisation de la clientèle aux enjeux, impacts, gestes sur le terrain ;

✓ Renforcement des connaissances sur une gestion écoresponsable des ressources (ex. de l'eau pour les hébergeurs, les agriculteurs, les éleveurs et les gardiens de refuge, stations) ;

✓ Amélioration de la connaissance des clientèles et de leurs attentes (data) sur ces questions pour mieux affirmer son offre et la vendre (pour chaque territoire et activités/professions) ;

✓ Accompagnement technique dans le choix des solutions et de matériaux plus écologiques et performants, afin de minimiser son impact ;

✓ Accompagnement pour connaître les outils permettant de mesurer l'impact environnemental de son activité.

- **Développement de contenus de formation spécifiques à l'adaptation des offres des professionnels pour une meilleure réponse aux enjeux du changement climatique :**

✓ Formation et accompagnement pour le développement d'une culture d'entreprise montagne adaptée aux enjeux du changement climatique (dans son positionnement ou re-positionnement, ses offres, ses produits, sa communication, la culture du changement, etc.) ;

✓ Modules spécifiques sur la "capacité d'analyse de l'impact écologique de son activité, des solutions concrètes pour décarboner et pour limiter l'impact, désaisonnalisation, etc. ;

✓ Modules spécifiques sur la promotion et commercialisation d'offres "responsables" ;

✓ Développement de contenus et outils pour permettre une meilleure appropriation de la culture montagne intégrant une approche "territoires de montagne", prenant en compte l'ensemble de l'écosystème "montagne" et les enjeux du changement climatique) auprès des professionnels en activité.

- **Développement et proposition d'accompagnements pour favoriser les multi compétences et la pluriactivité (à l'année) à travers différents dispositifs qui seraient adaptés aussi en fonction des typologies territoriales (fond de vallée, moyenne montagne, haute montagne) :**

✓ Accompagnement à une installation durable et une pluriactivité cohérente en montagne ;

✓ Développement de la poly-compétence ;

✓ Valorisation et reconnaissance de la pluriactivé ;

- **Mise en oeuvre de formations continues expérimentales (sur la base des thèmes évoqués ci-dessus) :**

✓ Formations transfrontalières sur le terrain, afin d'améliorer la compréhension des enjeux spécifiques au territoire d'exercice ;

✓ Formation en ligne (e-learning) pour répondre aux besoins d'un grand nombre de professionnels répartis dans différentes corporations ;

✓ Formation agrémentée pour attirer un nombre considérable de professionnels ;

✓ Formation transversale et interdisciplinaire (webinaires, rencontres) pour favoriser les échanges et la collaboration entre les filières.

- **Capitalisation et partage :**

✓ Mise à disposition "centralisée" de ressources pédagogiques utiles à l'évolution des compétences des acteurs de la montagne (cf point 1 : "vivier de ressources") ;

✓ Développement d'actions de "formation de formateurs" dans les organisations en charge de former des professionnels de la montagne ;

✓ Valorisation et reconnaissance européenne des contenus des formations.

A COURT TERME, AFRAT ET FONDATION MONTAGNE SÛRE S'ENGAGENT À :

1) Participer activement à la création et l'animation d'un réseau transfrontalier des professionnels de la montagne sur l'adaptation des métiers aux changements climatiques ;

2) Partager leurs expertises et compétences dans les domaines des métiers de la montagne et en ingénierie pédagogique pour créer ou valoriser des supports de formation adaptés ;

• LA FONDATION MONTAGNE SÛRE :

✓ Valorisera et adaptera les cours de formation en ligne sur les risques naturels, l'écologie et le changement climatique déjà créés par la Fondation dans le cadre des projets européens suivants : Pitem BIODIVAL (PROBIODIV), Rapport Climat de l'Espace Mont-Blanc, Stratégie Régionale d'Adaptation aux Changements Climatiques, AlpES, CIME, PITEM RISK, VOG Valle d'Aosta Oudoor Gis ;

✓ Soutiendra le parcours de formation innovant des aspirants Guides de Haute Montagne « Module "Nicolò Morano-Federico Daricou" - GESTIONE DEL RISCHIO A SEGUITO DEI CAMBIAMENTI CLIMATICI IN ALTA MONTAGNA - GESTION DES RISQUES NATURELS FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN HAUTE MONTAGNE. Réduire les risques liés au changement climatique dans la pratique du métier de guide, l'améliorer, le certifier, le diffuser » ;

✓ Les résultats de cette expérimentation seront partagés aux partenaires du projet TEAMM ;

✓ Partagera avec l'Association Valdôtaine des Moniteurs de Ski les expériences du Syndicat National des Moniteurs du Ski Français en matière d'écoconduite et de sensibilisation des clients.

• L'AFRAT

✓ Partagera les résultats de son expérimentation autour d'un parcours de formation innovant

"Passeport Compétences Montagne". Le regard transfrontalier contribuera à l'amélioration du dispositif et à la réflexion visant à sa reconnaissance et certification. Les résultats de cette expérimentation seront partagés aux partenaires du projet TEAMM ;

✓ Mettra en relation le projet TEAMM avec les formations déjà dispensées par l'AFRAT (D.U. gardien de refuge, préparation à l'examen probatoire du moniteur de ski alpin, de ski de fond, AMM) pour introduire les compétences recherchées par les futurs professionnels dans ces cursus de formation continue.

3) Initier une démarche de partage de compétences pour développer un parcours de formation reconnu de Gardiens de refuge en Vallée d'Aoste. Pour cela :

- La Fondation Montagne sûre contribuera au redémarrage du cours de formation "Gardien de refuge" en l'adaptant aux standards européens, en mobilisant les acteurs concernés en Italie (Vallée d'Aoste) ;
- L'AFRAT mobilisera son réseau et son expertise pour faciliter le partage de cette expérience française autour du Diplôme national de Gardiens de refuge. Les premiers échanges se tiendront dès septembre 2023.

4) Contribuer au redémarrage d'une formation Accompagnateur en Montagne (AMM) en Vallée d'Aoste :

- La Fondation Montagne sûre enrichira le parcours formatif régional avec des modules spécifiques liés au changement climatique, aux risques naturels et à l'enneigement ;
- La Fondation Montagne sûre travaillera au niveau régional à des parcours d'accompagnement des jeunes à la profession ;
- L'AFRAT pourra apporter son expérience du référentiel français et des précertifications.

5) Prolonger leurs activités de veille sur la question de l'adaptation au changement climatique.

Les partenaires AFRAT et FMS remercient toutes les Associations professionnelles et les Institutions qui ont participé à la démarche du Projet TEAMM.

Ont contribué à la démarche :

Regione Autonoma Valle d'Aosta - Région Autonome Vallée d'Aoste

Assessorato Turismo, Sport e Commercio - Assessorat du tourisme, des sports et du commerce

Assessorato Opere pubbliche, Territorio e Ambiente - Assessorat des ouvrages publics, du territoire, et de l'environnement

Unione Valdostana Guide di Alta Montagna (UVGAM)

Associazione Valdostana Maestri di Sci

Soccorso Alpino Valdostano - Secours Alpin Valdôtain

Institut Agricole Régional (IAR)

École Hôtelière de la Vallée d'Aoste (IPRA)

Associazione degli Albergatori Valle d'Aosta (ADAVA)

Gestori di rifugio valdostani

Associazione Guide Escursionistiche Naturalistiche della Valle d'Aosta (AGENVA)

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Syndicat National des Moniteurs du Ski Français

Syndicat National des Guides de Montagne

UNAT Auvergne-Rhône-Alpes

Gites de France Isère

Nordic France

Syndicat national des Gardiens de Refuge et Gites d'Etape

Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne

Le Festival International des Métiers de la Montagne et l'association Montanéa

Et tous les professionnels qui ont participé au « Questionnaire Compétences Montagne » mené des deux côtés des Alpes.

AFRAT
314 Chemin du Manoir
38880 Autrans-Méaudre en Vercors
Tel. +33 4 76 95 35 08
www.afrat.com

Fondazione Montagna sicura
Fondation Montagne sûre
Villa Cameron
Località Villard de la Palud, 1
11013 Courmayeur - Vallée d'Aoste
Tel. +39.0165.897602
www.fondazionemontagnasicura.org

*** Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission Européenne.
Cette publication ne reflète que le point de vue de ses auteurs.
Cette communication n'engage que ses auteurs et la Commission n'est pas responsable
de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.